

GUIDE COMMUNAL POUR SE PRÉPARER AUX RISQUES D'INONDATION



QUE FAIRE EN CAS D'INONDATION ?

AVANT UNE INONDATION

Avec les dérèglements climatiques, le risque d'inondation est toujours plus important. A côté des réponses collectives à ce risque, des préparatifs peuvent être pris pour votre propre sécurité, celle de vos proches et de vos biens.



Faites réaliser un diagnostic de vulnérabilité de votre maison. Disposez vos meubles et appareils ménagers au dessus du risque de montée des eaux.



Votre maison se situe-t-elle en zone inondable ? Renseignez-vous auprès du service Urbanisme (cadastre.urbanisme@amay.be) sur le type d'inondation qui pourrait vous concerner.



Prévoyez des dispositifs de protection (sacs de sable, barrières amovibles, pompe à eau, raclettes, ...).



Aménagez une zone refuge à l'étage (avec une ouverture vers l'extérieur) ou identifiez un lieu de refuge où vous placerez votre kit d'urgence.



Préparez un kit d'urgence 72 heures comprenant : lampes, radio à piles, piles, gsm, chargeur, tous les numéros utiles, trousse de secours + médicaments, couverture, documents importants, nourriture non périssable, eau, vêtements chauds, objets de valeur, argent liquide,...

Restez informés - Actualité de nos actions

Notre Commune se prépare elle aussi contre les risques d'inondation afin d'en diminuer les effets sur ses habitants. Toutes les actions de prévention sont reprises au sein de notre PGRI (Plan Gestion des Risques d'Inondation) disponible sur notre site et régulièrement mis à jour. (www.amay.be/PGR1)



LORS D'UNE INONDATION



Je reste calme et j'adopte les bons réflexes !



Ne prenez pas votre voiture (30cm d'eau suffisent pour emporter votre véhicule), laissez la route accessible aux services d'urgence et restez en sécurité.



Limitez les entrées d'eau (portes, fenêtres, aérations, soupirail, ...).



Restez à l'abri, à l'étage, avec votre kit de survie de 72h.

N'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités, un tel ordre sera communiqué via le passage de véhicule équipé de haut-parleurs (mégaphones). cfr plan évacuation



Restez informés sur l'évolution des intempéries avec :

- **Be-Alert** (inscription au service de SMS via internet)
- **Cortex** (depuis internet, analyse des données météo IRM)
- **Site communal section "Actualité"**

Le plan d'évacuation

Le plan d'évacuation ne sera activé que dans de rares cas, sur ordre du Bourgmestre, du Gouverneur de la Province de Liège ou du Ministre de l'Intérieur. Le lancement de l'évacuation sera alors annoncé dans les rues par mégaphone.

Le Hall omnisport R. Collignon (Chaussée de Tongres 235) sera le lieu d'accueil et éventuellement d'hébergement des évacués.



LES NUMÉROS UTILES

112

Pour toute **URGENCE VITALE**, le numéro européen 112 reste votre premier point de contact.

1722

Pour toute **URGENCE NON-VITALE**, ce numéro a pour objectif de désengorger les centres d'appels urgents 112 et de ne pas faire attendre inutilement les personnes dont la vie est en danger. Les lignes seront ouvertes au minimum une heure avant l'arrivée de la tempête ou de l'orage.



085/830 800

En cas d'inondation, ce numéro vous mettra en contact avec le **SERVICE TRAVAUX** de la Commune. Merci de l'utiliser avec modération pour nous transmettre des informations utiles et essentielles à nos interventions.

Autres services communaux utiles

Coordinateur PLANU (chargé de la Planification d'Urgence) :
planu@amay.be

En cas de sinistre, la Commune est là pour vous aider à traverser cette situation, en vous informant, en vous orientant et en vous soutenant dans les démarches à suivre.